LA DÉMISSION DU CABINET FLANDIN

(Suite de la première page)

Les appels pathétiques du Président du Conseil émurent jusqu'à ses adversaires politiques les plus déclarés. A maintes reprises, les applaudissements crépitèrent sur la plupart des bancs. Le Président du Conseil, défendant le projet du Gouvernement, fit preuve d'une grande force morale, s'excusant même de sa diminution physique que, dit-il, il lui semblait qu'il ne faisait pas partager ses convictions parmi tous ses collègues, comme il l'eût souhaité.

M. Flandin improvisa alors une adjuration émouvante à la Chambre et descendit de la tribune au milieu d'une dernière manifestation d'unanime sympathie.

A la suite de son effort M. Flandin est pris d'un malaise

Aussitôt après que la séance eut été suspendue, M. P.-E. Flandin gagna le cabinet réservé aux ministres où il fut pris d'un malaise. Son frère, qui était resté auprès de lui assis à la tribune pendant toute la durée de son discours, lui donna les soins nécessaires. Le président du Conseil, avant de pouvoir regagner l'Hôtel Matignon, dut se reposer un long moment.

La démission de M. Germain-Martin est due à l'insistance de certains chefs de partis

Diverses interprétations ayant été données, dans les couloirs, des conditions dans lesquelles M. Germain-Martin avait donné sa démission, annoncée par M. P.-E. Flandin, à la tribune, comme on le verra par la suite, le ministre des Finances démissionnaire a tenu, avant de quitter le Palais-Bourbon, à remettre lui-même les choses au point.

Il a déclaré qu'après les critiques dont il avait fait personnellement l'objet au cours du débat, il était allé spontanément offrir sa démission à M. P.-E. Flandin, mais que le président du Conseil l'avait, à ce moment, refusée.

Certains chefs de partis qui reprochaient au ministre des Finances d'avoir pris des décrets-lois impopulaires, ont insisté auprès de lui, pour le prier de se retirer, en vue de faciliter l'issue du débat, et auprès du Président du Conseil, pour qu'il accepte la démission de M. Germain-Martin.

C'est ainsi que M. Flandin, après de nouvelles résistances, a pris finalement acte de la démission.

Pour réprimer les menées contre le franc

Paris, 30 mai. — MM. Roux, procureur général; Cavarroc, procureur de la République, et Bruzin, chef de la section financière du Parquet, ont conféré, au Palais de Justice, sur les suites judiciaires que le Parquet pourrait être appelé à exercer contre les spéculateurs pour réprimer les menées contre le franc.

A l'issue de cette conférence, les magistrats sont venus mettre le garde des Sceaux au courant du résultat de leurs travaux.

M. Pernot a transmis aussitôt leurs conclusions à M. Flandin.

Les scellés sont posés sur des établissements financiers, à Paris

Paris, 30 mai. — Au cours de la séance de jeudi soir, à la Chambre des Députés, M. Herriot ayant déclaré au cours de son intervention, qu'une ou plusieurs opérations financières avaient été effectuées l'après-midi, nous sommes en mesure d'affirmer que, sur l'ordre du Parquet général de la Seine, les scellés ont été apposés sur un ou plusieurs établissements financiers parisiens.

La séance de la Chambre

Paris, 30 mai. — Les tribunes et galeries publiques sont archi-combles à 15 h., quand M. Fernand-Bouisson prend possession de son fauteuil. Les députés causent avec animation.

La séance est ouverte à 15 h. 05.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi tendant à donner au Gouvernement une délégation pour prendre toutes mesures propres à réaliser l'assainissement des finances publiques, la reprise de l'activité économique, la défense du crédit public et le maintien de la monnaie.

La question préalable posée par M. Louis Aubert...

M. Louis Aubert (Gauche radicale), a la parole pour poser la question préalable.

M. Louis Aubert demande à ses collègues de ne pas se borner à une simple formule de procédure pour sauver le franc.

Les charges fiscales qui pèsent sur le pays sont de 90 milliards, alors que le revenu national atteint à peine 200 milliards. Il convient d'alléger ces charges en réduisant les dépenses de l'Etat, en supprimant la taxe sur le chiffre d'affaires, les impôts sur les transports.

Il faut agir.

L'heure n'est plus aux discours.

...est combattue par M. Paul Thellier

M. Paul Thellier (Pas-de-Calais) combat la question préalable :

— Nous regrettons cependant, dit-il, que des mesures n'aient pas été prises plus tôt pour la sauvegarde des finances contre les spéculateurs.

Il est regrettable que l'esprit public n'avait pas été plus préparé à la bagarre. Nous nous étions séparés dans l'optimisme et, tout à coup, les sorties d'or entamant notre couverture métallique et exceptionnellement un jeudi d'Ascension, la Chambre est convoquée pour décider d'une procédure extraordinaire. Les spéculateurs ont été plus diligents.

Avant de nous prononcer sur les graves problèmes qui nous sont posés, je demande au Gouvernement de préciser les mesures qu'il a prises et qu'il prendra pour briser la spéculation.

M. Germain-Martin. — J'ai saisi le Garde des Sceaux de plusieurs requêtes contre les spéculateurs.

M. Paul Thellier. — Vous auriez dû agir plus vite contre les détrousseurs de l'épargne. Si vous n'aviez pas d'armes pour les atteindre, le Parlement vous les aurait données, le pays n'admettrait pas plus le bénéfice sur le franc que, pendant la guerre, les bénéfices de guerre. La justice n'a pas encore puni les responsables de l'affaire Stavisky.

Avant de vous donner les pleins pouvoirs, il faut que vous disiez à cette tribune que ce ne sont pas toujours les mêmes qui supporteront les charges, que les commerçants ne seront pas soumis au forfait obligatoire.

Il faut que vous disiez que les assurés sociaux ne seront pas la rançon des gangsters. Il faut que vous proclamiez que vous êtes partisan de la révalorisation des produits agricoles.

M. Aubert n'insiste pas pour la question préalable.

M. Barety, rapporteur de la Commission des Finances demande à la Chambre de se prononcer, dès aujourd'hui, sur le projet qui lui est soumis.

M. Fernand Laurent (Indépendant de gauche) estime que le problème est politique. Il faut avant tout, dit-il, s'attaquer à l'étatisme envahissant.

A quoi serviraient les pleins pouvoirs si le Gouvernement à qui on les aurait accordés, était en désaccord demain avec sa majorité. Il importe donc que le Gouvernement définisse avant tout sa majorité.

M. Flandin, dit l'orateur, n'a pas derrière lui l'unanimité du pays comme Poincaré en 1926.

M. Laurent déplore que le Gouvernement, à l'exception de M. Mandel, n'ait pas fait preuve d'autorité. Or la question qui se pose est celle de la confiance.

Nous voyons dans les faits présents, la résultante d'une crainte collective. C'est en effet la même chose qu'en 1925. Les progrès du communisme ont fait perdre à beaucoup la confiance. Le Gouvernement se doit de lutter contre les entreprises antimilitaristes et révolutionnaires et ne pas avoir d'indulgence à l'égard de l'adversaire commun.

M. Paul Reynaud voudrait un ministère représentant tous les partis, pour « aligner notre monnaie sur les autres »

M. Paul Reynaud monte à la tribune.

— Nous sommes, dit-il, en face d'un problème technique et politique. Les sorties d'or de la Banque de France ont été d'abord le fait des étrangers; elles sont le

(Ph. H. Manuel.)

M. Paul Reynaud

fait, depuis quelques jours, des Français. On est convaincu, sur les grandes places internationales, que les monnaies du bloc-or doivent s'aligner sur les autres monnaies.

L'ancien ministre des Finances montre à la suite de quels fléchissements monétaires certaines nations ont abandonné le bloc-or.

La France, dit-il, a perdu plus de dix milliards de son encaisse représentés par ses devises et l'or. Il fallait pour le Gouvernement, afin d'être logique avec lui-même, combler le déficit budgétaire.

Si gouverner c'est prévoir, le Gouvernement n'a pas gouverné.

Contre la spéculation étrangère, notre seule chance, je vais vous la dire: c'est que cette nuit un ministère soit constitué, où soient représentés tous les partis.

Ne sommes-nous pas capables de nous réunir, vendredi matin et en une heure d'accorder au Gouvernement les pleins pouvoirs. Alors nous pouvons briser la spéculation et reprendre notre liberté de manœuvre. Quand la spéculation aura été brisée, vous aurez un long répit pour aligner notre monnaie sur les autres. En ruinant les paysans, les industriels, les commerçants, vous ruinez l'Etat et le rentier du même coup. C'est pourquoi je souhaite que le Gouvernement nouveau comprenne un jour la nécessité d'un alignement monétaire.

Le point de vue des socialistes

M. Déat (socialiste de France) combat la déflation budgétaire.

M. Moch (socialiste S.F.I.O.) déclare que son parti est hostile aux pleins pouvoirs financiers.

Le Président Bouisson propose de suspendre la séance jusqu'à l'arrivée du Président du Conseil. (Assentiment).

La séance est suspendue à 18 h. 45.

Le discours émouvant de M. Flandin

A 19 h., les députés reprennent leurs places.

M. Flandin monte à la tribune, le bras soutenu par un appareil. Des applaudissements unanimes saluent son courage et les députés, debout, l'acclament.

M. Bouisson déclare au Président du Conseil que ces applaudissements prouvent que la Chambre est unanime à rendre hommage à son effort et il lui souhaite un prompt et complet rétablissement. (Vifs applaudissements sur tous les bancs).

M. Flandin, d'une voix affaiblie, mais très nette et qui se raffermit malgré son état de fatigue, prononce son discours.

— La Chambre, dit-il, a pu lire l'exposé des motifs du projet et elle a entendu les explications techniques du ministre des Finances. Aujourd'hui, il s'agit moins de parler que d'agir.

L'assaut contre le franc

Depuis quelque temps, on parle beaucoup de la stabilisation des monnaies. Ai-je besoin de rappeler les efforts que le gouvernement français a poursuivi à Londres et New-York pour convaincre les nations de la nécessité de cette stabilisation. C'est au moment où cette stabilisation semblait devenir possible qu'une dernière tentative est faite pour faire tomber le franc.

Sans doute n'eût-elle pas eu lieu si des événements ne s'étaient pas produits en France capables de l'encourager. J'ai promis de dire toute la vérité.

Voilà plusieurs années que la propagande se poursuit auprès de tous ceux qui souffrent, en France, de la crise. La dévaluation est une solution facile, une équipe, prête à prendre le pouvoir, se flatte de la faire prévaloir.

Et puis on exploite les élections municipales. Les correspondants américains câblent que les communistes seront bientôt maîtres de la France. La vague du discrédit qu'on a jeté sur le Parlement fait dire que jamais celui-ci n'aurait le courage de prendre les mesures et qu'il ajournera les mesures indispensables. Voilà ce qui s'est passé. Mais jamais la spéculation n'aura raison du franc gagé comme il est. Jamais, tant que le Français ne fuira pas lui-même sa monnaie.

Il faut choisir pour ou contre la dévaluation

Vous direz si vous voulez que, dans quelques semaines, le franc soit dévalué, ou si vous voulez que le gouvernement lutte contre la dévaluation (Appl. centre, dir. bancs dr. gauc.). Il ne suffira pas de dire : « Je n'ai pas voulu cela ».

La question de la monnaie est intimement liée à celle de la trésorerie. Personne ne peut dire qu'il sera possible de faire face à des sorties de 8, 9 et 10 milliards, si vous n'arrêtez pas net la panique.

Nous avons été conduits à demander les pleins pouvoirs. Je ne puis pas admettre les retraits anonymes d'or de la Banque de France.

Jamais il ne sera touché au principe de la convertibilité du billet en or, mais il n'est pas admissible que celle-ci serve à une inadmissible pression contre la monnaie nationale.

Je veux aussi des mesures de coercition contre les défaitistes du franc. Les assemblées sont souveraines, je veux qu'aujourd'hui même la Chambre dise si elle approuve la dévaluation.

Je m'inclinerais.

Mais si on veut défendre le franc, je ne veux pas être attendu à chaque tournant de la route, par un doctrinaire qui ruinera l'action du Gouvernement par une propagande largement payée, en prétendant que la dévaluation ne peut être évitée.

Je veux des pouvoirs étendus pour créer aussi ce choc psychologique du retour à la confiance. Le pays se rend compte qu'il faut faire l'effort final, décisif qui remette les finances à la hauteur.

La démission de M. Germain-Martin

On a été particulièrement injuste et sévère pour un homme au caractère duquel je tiens à rendre un public hommage, M. Germain-Martin.

Au moment même où je montais à cette tribune, M. Germain-Martin m'a fait connaître qu'il se retirait du Gouvernement pour ne pas mettre en péril par sa présence le projet du Gouvernement. Voilà, M. Paul Reynaud, comme M. Germain-Martin répond avec abnégation à vos attaques. (Applaud. sur divers bancs et murmures).

J'assumerai donc provisoirement la double charge du ministère des Finances, avec la présidence du Conseil.

Ceux qui nuiraient au régime parlementaire seraient ceux qui, ce soir, refuseraient les pleins pouvoirs pour les donner dans trois ou quatre jours au Gouvernement suivant. Mais, dans l'intervalle, des coups seraient portés à la monnaie dont je souhaite qu'elle se relèvera.

Personnellement, je ne désire que le repos; mais si j'ai des doutes, c'est parce que je sais ce qui se prépare à l'étranger. Quand il s'agit d'une opération de l'envergure de celle qui est engagée, où il n'y a pas, comme pour l'opération belge, quelques centaines de millions à se partager, mais des milliards, on ne l'abandonne pas facilement.

Entre deux maux, il faut choisir le moindre: nous donner les pleins pouvoirs pour combattre la dévaluation ou les donner à un Gouvernement, pour la faire.

L'heure n'est plus aux comparaisons. Elle est au devoir. J'ai réfléchi longuement sur le mien. Le jour où nous dirons à l'ouvrier qui a économisé sou par sou: « Ton épargne gagnée à la sueur de ton front est dévaluée encore », tandis que le spéculateur qui n'aura jamais rien fait que des opérations de crédit, s'enrichira de son épargne, l'ouvrier n'acceptera pas que par l'abandon, par la lâcheté de ses représentants, oui, par la lâcheté de ses représentants, le franc soit volontairement diminué.

De toute mon âme je vous adresse un appel. Sauvez la monnaie française d'un mal qu'elle peut éviter encore si, demain coude à coude, nous nous dressons pour défendre le travail et l'épargne contre la spéculation et faisons notre devoir.

Le frère du Président du Conseil, le docteur Flandin, qui était venu s'asseoir près de lui à la tribune, l'aide à en descendre et le reconduit dans les couloirs, en soutenant son bras.

Après avoir consulté la Chambre, le Président F. Bouisson suspend la séance à 20 h. 05 jusqu'à 21 h. 30.

La séance de nuit

Le service d'ordre très rigoureux. Quai d'Orsay, filtre sévèrement la foule qui voudrait avoir accès au Palais Bourbon. Seuls pénètrent les possesseurs de cartes régulières.

La séance est reprise à 21 h. 35.

M. Ramette (communiste), prononce un éloge de la politique du Gouvernement des Soviets russe et de la politique du Front populaire en France. Il se déclare à la fois contre la dévaluation et contre les pleins pouvoirs financiers.

M. Germain-Martin s'assied au banc du Gouvernement.

M. Henri Clerc (radical-socialiste), parle en faveur de la dévaluation.

La clôture est prononcée à mains levées.

L'intervention de M. Herriot

M. Herriot monte à la tribune, applaudi à gauche et sur divers bancs.

— En se retirant, dit-il, le président du Conseil m'a confié l'honneur de le représenter devant vous. Cet après-midi, M. Fernand Laurent a dit qu'il ne rencontrait pas sur ces bancs d'hommes dignes de sa confiance. Je me tiens dans un moment difficile aux côtés du président du Conseil et de la souffrance. Vous connaissez l'essentiel du projet du Gouvernement. Le président du Conseil m'a chargé de dire...

M. Laville. — La mère malade...

M. Fernand Bouisson. — C'est vous qui êtes malade. (Rires).

M. Herriot. — ...Que la limite des décrets serait le 31 octobre et que la ratification des mesures aurait lieu avant le 15 mars 1936 ; ce qui, dans notre pensée, a dominé toutes les considérations, c'est la nécessité, selon moi, indispensable pour tout républicain, de lutter contre cette plaie hideuse qu'on a dénoncée cet après-midi : la spéculation.

M. Guérin. — Il n'y a jamais de poursuites.

M. Herriot. — Cet après-midi, il y a eu non seulement une information, mais aussi une perquisition dans une banque.

A l'heure actuelle, nous devons avoir tous la même angoisse.

Demain, c'est le 31; demain c'est la liquidation de quinzaine; demain, c'est un jour décisif, le jour où les vendeurs de francs vont connaître si, pour poursuivre leurs opérations, ils peuvent obtenir de l'argent ou s'en voir refuser.

Pendant la quinzaine qui va suivre, c'est la poursuite de leurs opérations et les difficultés pour nos Caisses et c'est, pour moi, l'obligation de remplir mon devoir.

Les braves gens vont rechercher, demain matin, avec angoisse, le résultat de notre séance. Les gens qui se pressaient au guichet de la Banque, pour obtenir du métal jaune, du vil métal, ne se rendaient pas compte, de ce qu'ils abandonnaient de leur honneur.

Contre la spéculation, une seule force: l'Etat. C'est lui qui est mis en échec. Sa défense devient nécessaire. Il faut qu'elle soit immédiate. Pour cela, il y a deux moyens: la contrainte de la force ou la confiance dans la liberté.

Messieurs, prenez garde, il y a dans les événements monétaires, financiers, économiques, des moments où la balance penche.

On sait quand cela commence; on ne sait pas quand cela finit.

J'ai rempli mes obligations envers mon chef que je sers loyalement — c'est le jeu des institutions parlementaires — et je veux m'adresser à certains de mes amis.

Jacobins, rappelez-vous les traditions de la Convention nationale.

La Convention nationale, qu'a-t-elle fait? Quand la France était trouée par l'invasion, quand Danton s'emportait contre ceux qui faisaient passer déjà leur or à l'étranger, la Convention a chargé le Comité de salut public d'agir à sa place. La France a été sauvée.

Ramenons donc le débat à son véritable objet. Il s'agit aujourd'hui de savoir si l'Etat, à la date du 31 mai, vaincra la spéculation ou si c'est la spéculation qui vaincra l'Etat.

Le passage à la discussion

La Chambre décide de passer à la discussion de l'article unique.

L'article unique du projet du Gouvernement mis en discussion délègue au Gouvernement le pouvoir de prendre, jusqu'au 31 décembre 1935, toutes dispositions ayant force de loi propres à réaliser l'assainissement des finances publiques, la reprise de l'activité économique, la défense du crédit public et le maintien de la monnaie.

Les décrets pris en Conseil des ministres seraient soumis à la ratification des Chambres avant le 31 juillet 1936.

Des amendements

M. Serot demande que l'on supprime les mots: « le maintien de la monnaie » et qu'on les remplace par ceux-ci: « en vue d'éviter la dévaluation de la monnaie ».

M. Barety, rapporteur général, rappelle que la Commission n'a pas proposé le passage à la discussion des articles.

M. Herriot. — Le Gouvernement accepte l'amendement de M. Serot.

M. Le Cour Grandmaison estime que le chef du Gouvernement a désigné le chef de la conjuration contre le franc sans le nommer: M. Raymond Patenotre. (Appl. à droite).

Pourquoi dès lors, dit-il, le Gouvernement ne dépose-t-il pas tout de suite, sur le bureau de la Chambre, une demande de levée d'immunité parlementaire à l'égard de M. Patenotre? Je voterai l'amendement de M. Serot, mais non la confiance au Gouvernement.

L'amendement de M. Serot est mis aux voix et voté à mains levées.

Un amendement de M. Boucsé, accepté par le Gouvernement, fixant au 31 octobre 1935 et au 15 mars 1936 les dates limites de publication et de ratification des décrets, est voté à mains levées.

M. Alexandre Varenne (socialiste) déclare que ses amis ne sont pas disposés à une dévaluation de la monnaie, mais s'ils refusent les pleins pouvoirs au Gouvernement, c'est parce qu'ils ne croient pas à l'efficacité de cette procédure.

M. de Grandmaison (groupe républicain et social) déclare que ses amis, modifiant leur attitude primitivement arrêtée, voteront la confiance au ministère Flandin afin de ne pas porter préjudice aux ouvriers et aux paysans et briser la spéculation.

M. Thorez (communiste, Seine), déclare que son parti votera contre la confiance.

M. Georges Bonnet contre le projet

M. G. Bonnet (radical-socialiste, Dordogne), déclare au président Herriot qu'il ne faudra voir dans le vote de certains de ses amis contre le projet aucune manifestation hostile à sa personne. Déjà en 1934 la Chambre a délégué une partie de ses pouvoirs au Gouvernement et aucun résultat définitif n'a été obtenu. M. Flandin n'a-t-il pas dit lui-même en janvier, qu'on ne pouvait aller plus loin dans la voie de la déflation?

Il faudrait pour que le Gouvernement puisse obtenir les pleins pouvoirs, qu'il définisse sa politique financière. Que fera-t-on demain? La Chambre ne le sait pas et j'ai peur que le Gouvernement ne le sache pas davantage.

M. Franklin-Bouillon reproche à M. Herriot d'avoir encore ajouté de l'obscurité au débat. Il est opposé à la dévaluation et c'est pourquoi il est amené à voter contre M. Flandin. Ce n'est pas en donnant les pleins pouvoirs au Gouvernement que l'on empêchera les retraits d'or.

M. Franklin-Bouillon. — C'est la politique de faiblesse du Gouvernement qui nous pousse à la dévaluation. La spéculation ne dépend pas des décrets-lois, elle dépend de la police. Vous n'avez pas besoin de décrets-lois, vous saviez que ce sont les mêmes qui, ayant opéré contre les monnaies étrangères, opéraient contre le franc. Pourquoi a-t-on attendu du 12 au 29 pour prendre des mesures contre les spéculateurs? Les pleins pouvoirs? Vous seriez les derniers à qui je les donnerais.

M. Herriot. — En présence de toutes les difficultés extérieures et intérieures vous n'avez toujours qu'un remède: la chute des Gouvernements.

M. Franklin-Bouillon. — Que voulez-vous? Les Gouvernements sont composés des mêmes hommes. Je ne puis donner des pleins pouvoirs au Gouvernement le moins armé que le régime ait connu depuis cinquante ans.

M. Herriot. — J'aurais préféré vous entendre dire cela quand le Président du Conseil était là. Je défends les absents.

Le vote

L'ensemble de l'article unique du projet est mis aux voix.

Le Gouvernement pose la question de confiance. Le scrutin est ouvert à minuit 55.

Le scrutin a lieu dans la plus vive effervescence, chaque député tenant à déposer lui-même son bulletin dans l'urne. Les votes sont, en effet, fort panachés, sauf à l'extrême-gauche, où tous les bulletins sont bleus (contre). Ailleurs les bleus et les blancs sont partagés.

Le Gouvernement, battu par 353 voix contre 202 est démissionnaire

Le scrutin après pointage a donné les résultats suivants :

Pour le Gouvernement, 202;
Contre le Gouvernement, 353.
Le Gouvernement est démissionnaire.
La séance a été levée à 1 h. 45.

Echos

Soleil ou lune

Deux noctambules, à quatre heures du matin. Une lune pleine et ronde éclaire les rues. L'un d'eux l'admire. L'autre répond:

— Tu es fou, la lune à cette heure, c'est le soleil.

— Mais non, c'est la lune!

— C'est le soleil!

Et les voilà discutant. Lorsque soudain arrive un passant.

— Tiens, dit l'un, il va nous départager, et tu sais, c'est la lune.

Chacun l'interroge:

— N'est-ce pas, c'est la lune?

— N'est-ce pas, c'est le soleil?

Le passant regarda les deux poivrots; il n'avait pas l'air rassuré.

— Excusez, Messieurs, je ne suis pas du quartier!...

Les mots en « ance »

Une famille de mots qui n'a pas de chance, et a été singulièrement éprouvée dans les accidents de la vie, c'est celle des mots en « ance ». Le suffix « ance » est pourtant de bonne origine latine, signifiant et sonore à souhait. Cela ne l'a pas empêché de semer sur sa route mainte victime, morts ou mourants. « Apercevance » et « appartenance », à vrai dire, étaient longs d'une toise.

Combien, j'ai douce « souvenance »

Des premiers jours de mon enfance!

« Souvenance », « oubliance », « doutance », si nuancés, ont été écrasés par les simples et rudes « souvenir », « oubli », « doute ». De même, « fiance », « semblance » — ma semblance, mon portrait — et « vantance » ont dû s'incliner devant les composés « confiance », « ressemblance » et le dégingandé « vantardise ». «Nuances» ne valait-il pas « mutations »? « Engeance» et « chevance » et « mouvance » ont quelque chose de vieillot; « pitance » a passé des moines aux toutous; « usance » a cédé le pas à deux concurrents: « usage » et « usure »; « nuisance », disparu, n'a même pas trouvé de remplaçant. Et puis, suprême disgrâce! par ce temps de loteries à outrance, ne voilà-t-il pas que la «chance» est loin, bien loin de valoir la « veine »?

Rêver...

Le professeur Klein, de l'Université du Texas, vient de publier de curieuses observations sur le mécanisme du rêve.

Ce savant a démontré que les rêves en apparence les plus longs ne durent, fréquemment, qu'un instant des plus brefs. Trente secondes de rêve, c'est du luxe. Généralement, il faut beaucoup moins de temps pour vivre toute une époque. M. Klein, sur le cou d'un dormeur, applique, sans ménagement, la tranche d'un coupe-papier. Résultat? L'individu se réveille brusquement et raconte : « Je viens de revoir toute la Révolution française, avant et pendant la Terreur, nombre de scènes de guillotine, Louis XVI et Marie-Antoinette sur l'échafaud, Robespierre ricanant et moi-même, porté, en charrette, de la Conciergerie à la place de la Liberté, le col tranché, enfin mon corps jeté à la fosse commune, recouvert de chaux. Bref, j'ai vécu des mois et des mois. En combien de temps? Tout juste celui de sentir le couperet, disons mieux, le coupe-papier, s'abattre sur mon col ».

A un autre, en plein sommeil, on crie: « Au secours! » Il n'en faut pas davantage pour que son mental alerte fabrique une fable de longue haleine. Il est en automobile. Devant lui, une autre voiture, qui fait du « cent », et qui verse. De la carrosserie broyée monte le cri! Il bondit après avoir freiné, se penche sur les débris. Des paysans sont accourus. On forme des civières avec des arbres coupés. On relève un cadavre, deux blessés. On les porte à l'hôpital de la ville, à une lieue du lieu de l'accident. Même, le rêveur se souvient que l'auto sinistrée était de couleur marron. Et tout cela, en un rien de temps, puisque le réveil a eu lieu « trois secondes » après le cri : « Au secours! »

Merveilleuse machine à inventer que le cerveau humain!

VISION D'AVENIR

Lille-Roubaix-Tourcoing an 2000

1er juin 2.000. — Lille-Roubaix-Tourcoing, la nouvelle Capitale de la région du Nord, vient de vivre une journée historique. Historique par la magnificence du spectacle et par le grand événement qu'il a célébré.

Cette inauguration solennelle de la Maison Régionale, chef-d'œuvre du style français, qui s'élève sur la monumentale Grand'Place centrale ou place du Croisé-Laroche, consacre l'entrée dans nos lois des réalités que sont la famille, la Région, la profession organisée et les valeurs spirituelles.

Bien entendu, puisque nous subissions depuis quelques jours une série d'averses, on avait fait le beau temps pour la circonstance par le procédé électrique maintenant éprouvé.

On estime à trois cent mille le nombre des spectateurs. Quant à l'inoubliable défilé des Corporations de la région, il comprenait deux cent vingt mille participants encadrant leurs emblèmes. De sorte que la deuxième ville de France a vu ce jour-là sa population dépasser un million et demi de personnes.

Nos visiteurs étaient arrivés par voie terrestre, ferrée, aérienne et fluviale. C'est le gigantesque aéroport de Marcq qui a déversé le plus fort contingent de voyageurs. Autogyres et « poux du ciel » étaient légion. Le char aérien Archer, circulant sur câble, a dû tripler ses convois. Sur l'autostrade, la circulation était incessante.

Mais quel pittoresque coup d'œil sur le fleuve artificiel qui arrose depuis un an la métropole du Nord! On n'y avait pas encore vu autant d'autonefs de toutes formes et de toutes puissances.

Ce qui frappe le plus nos visiteurs c'est que notre grande cité s'étend en largeur plutôt qu'en hauteur. Nos urbanistes ont ménagé partout, dans les anciens comme dans les nouveaux quartiers, de grands et admirables jardins et parcs. C'est là ce qui fait le caractère, la beauté et la santé de Lille-Roubaix-Tourcoing, où il n'est d'ailleurs plus permis de construire de maison sans jardin. On comprend l'émerveillement de ceux qui n'étaient pas venus chez nous depuis quinze ans lorsque à la place des malsaines courées verdoient à leurs yeux les pelouses et les frondaisons où apparaissent des parterres des Mille et une nuits. La rue des Haies fleuries, ancienne rue des Longues-Haies, est le chef-d'œuvre de cette métamorphose.

Voilà ce qu'a pu faire l'union des citoyens et la suppression de la guerre de classes et de partis.

Nos plus beaux monuments, anciens et récents, ne manquent pas non plus d'admirateurs : la cathédrale Notre-Dame de la Treille, achevée et magnifiquement dégagée; l'Arc de triomphe élevé à la gloire des héros de la Grande Guerre, à l'intersection du boulevard des Trois Villes, pour réaliser enfin l'idée du poète Charles Droulers; la statue équestre de Sainte Jeanne d'Arc qui lui donne la réplique au bout de l'avenue Roch, la plus belle avenue du monde, large de cent vingt mètres, que l'été transforme en une véritable pergola.

La puissante usine qui distribue à toute la région la force puisée au fond de la Manche est aussi, place Georges-Claude, à Croix-Wasquehal, l'objet des plus légitimes curiosités.

Quant à la Maison Régionale elle-même, avec ses arcades, ses tourelles, ses plateformes pour avions, avec ses soixante-dix-sept salles, avec son imposant beffroi-phare, elle apparut, la nuit venue, sous ses illuminations féeriques, comme un Palais de légende. Ce qui ne l'empêche pas d'être le symbole des réalités les plus humaines.

Bien que l'étendue de la Capitale du Nord soit immense, du quartier de Wattrelos à celui de Loos, l'usage du Métro et du char aérien en permettent la visite rapide. D'autant plus que, grâce aux rayons Y, le trajet souterrain n'interrompt plus la vision. Nous pouvons dire que nos hôtes de cette journée ont été enthousiasmés par tout ce qu'ils ont vu dans la grande cité modèle.

La fête de l'inauguration s'est déroulée selon le programme que nous avons publié, radiodiffusée et télévisée dans le monde entier par le Poste Radio Flandre-Artois qui fonctionne à grande puissance à Camphin.

L'apothéose en fut le serment de fraternité nationale, prêté sur l'autel en plein air. Ce fut une minute d'émouvante grandeur lorsque, par l'organe des hauts-parleurs et des téléviseurs, le chef de l'Etat, de l'hydravion qui le ramène en ce moment d'Indo-Chine, parut et associa la Grande France à cet Acte.

Après le défilé qui s'est terminé au Stade du Breucq, l'assistance a été vivement émue par les exercices, parfaitement réussis, des régiments invisibles. On entendait près de soi, sans rien voir, le martèlement des pas et le maniement des armes, cependant qu'évoluaient pareillement invisibles les avions sans pilote.

On sait quelle prodigieuse nouvelle a couronné dignement cette journée qui ouvre de nouvelles destinées à Lille-Roubaix-Tourcoing : le grand savant français, petit neveu de Jules Verne, a reçu de la planète Mars un message dont la clarté est absolue. C'est la réponse au sien. Il signifie : « Gloire au Créateur! Amitié avec nos frères! »

A.

SÉVERIN FRÈRES, S. A., Couturiers-Fourreurs de S.M. La Reine, montre actuellement sa collection d'été, tous les après-midi, à 15 heures. 36-46, rue de Namur, à Bruxelles. 33053d

M. Cassez ministre de l'Agriculture à Arras

A l'occasion du 50e anniversaire de l'école de Tilloy, M. Cassez, ministre de l'Agriculture, qui fut élève, puis professeur à cette école, avait tenu à marquer sa sympathie à cet établissement et à ses dirigeants.

Dès son arrivée à Arras, le ministre fut reçu à l'Hôtel de Ville, puis partit en automobile à l'école d'agriculture de Tilloy-les-Mofflaines.

Après une visite rapide du bâtiment, il se rendit dans la salle des fêtes de l'établissement pour le banquet. De nombreuses personnalités du département étaient présentes.

L'ORAGE

Jeudi, l'orage a commis quelques dégâts dans la région d'Amiens. Dans cette ville, la foudre est tombée sur une usine détériorant du matériel électrique.

Dans les Flandres, on signale aussi quelques méfaits de l'orage.

A Bollezeele, un cultivateur a eu son cheval blessé par la foudre. A Zeggers-Cappel, deux granges appartenant à M. Richard Deswaerfagher ont été la proie des flammes; de même une remise contenant du matériel agricole a été anéantie.

A Merville, un violent orage a duré pendant plus de deux heures jeudi matin. Une pluie diluvienne a commis de grands dégâts; plusieurs routes ont été inondées. La foudre est tombée sur la cheminée des usines Pauwels, à l'orphelinat Saint-Victor.

A la Conférence internationale catholique pour l'organisation corporative

Vienne, 30 mai. — La conférence internationale catholique pour l'organisation corporative a tenu, à Vienne, sa première séance, sous la présidence du docteur Fumder, conseiller d'Etat et rédacteur en chef de la « Reichspost ».

Parmi les nombreux orateurs qui ont pris la parole, le professeur Muller (Anvers) a déclaré notamment que la tradition corporative est encore vivante en Belgique et a remarqué que les organisations fascistes flamandes prennent exemple sur l'Allemagne.

Le P. Declos, professeur à l'Université de Lille, a fait un exposé sur le mouvement corporatif catholique en France. Il a souligné, entre autres, la nécessité d'une intervention de l'Etat.

Un violent orage cause d'importants dégâts dans la région de Béthune

Un gros orage suivi d'une véritable trombe d'eau a causé des dégâts jeudi matin dans la région de Béthune. Les caves et les jardins sont inondés. La circulation est difficile en certains endroits notamment à Laventie et à La Gorgue où les routes sont coupées à plusieurs endroits. Les récoltes de haricots, des petits pois et des pommes de terre, particulières à cette région sont sérieusement compromises.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION FÉDÉRALE DES ANCIENS ETUDIANTS DES FACULTÉS CATHOLIQUES

Les anciens étudiants de l'Université catholique tiendront leur assemblée le dimanche 2 juin.

A 9 h. 30 : Réunions spéciales des associations particulières convoquées; à 9 h. 30 également, l'Association des anciennes étudiantes se réunira sous la présidence de Mlle Jeanne Villette, dans la salle des étudiantes, Hôtel Académique; à 10 h. 30 : messe à la chapelle de l'Université catholique avec le concours de la Schola du Séminaire académique.

Les étudiants actuels, les professeurs et le personnel de l'Université, sont convités à cette messe à l'intention des membres de l'Association, des professeurs et anciens étudiants décédés.

A l'issue de la messe, assemblée générale, salle des Actes.

A 12 h. 30, banquet à la Maison des Etudiants, rue Meurein, sous la présidence de Mgr le Recteur.

— Le Paraguay a accepté la trêve de trente jours qui lui a été proposée, ainsi qu'à la Bolivie, et qui doit précéder les négociations en vue du règlement du conflit du Chaco.

— M. Matsuro Ano, le pilote japonais qui tente une liaison aérienne Londres-Tokio, a fait un atterrissage forcé dans l'île de Tavoy, au large de la côte birmane. L'hélice et le train d'atterrissage de l'appareil ont été endommagés, mais le pilote est indemne.

— En Allemagne, un ouvrier a été congédié sans délai, pour avoir écouté les émissions du poste de Moscou. Le Tribunal du travail a sanctionné cette mesure du patron, « car, a-t-il statué, le fait d'écouter ce poste systématiquement et avec sympathie, cela revient à ébranler la confiance entre l'ouvrier et le patron ».

— Un chargement d'or, d'une valeur de 225 millions de francs, envoyé de France, est arrivé jeudi, à Newhaven, à destination de Londres, à bord du bateau faisant le service Dieppe-Newhaven.

— Le comte Covadonga est arrivé à bord du « Washington ». Sa femme, qui l'attendait sur le quai est montée à bord pour embrasser son mari avec lequel elle s'est réconciliée. Le comte a déclaré qu'il n'avait jamais perdu son titre de prince des Asturies et que sa femme était princesse des Asturies.

Le Tour aérien d'Allemagne

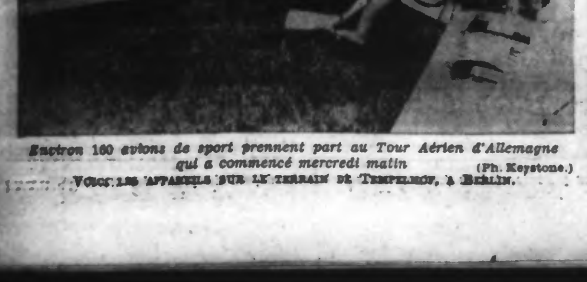

Environ 160 avions de sport prennent part au Tour Aérien d'Allemagne qui a commencé mercredi matin (Ph. Keystone.)

VOICI LES APPAREILS SUR LE TERRAIN DE TEMPELHOF, A BERLIN.

— Le premier bateau aérodynamique —

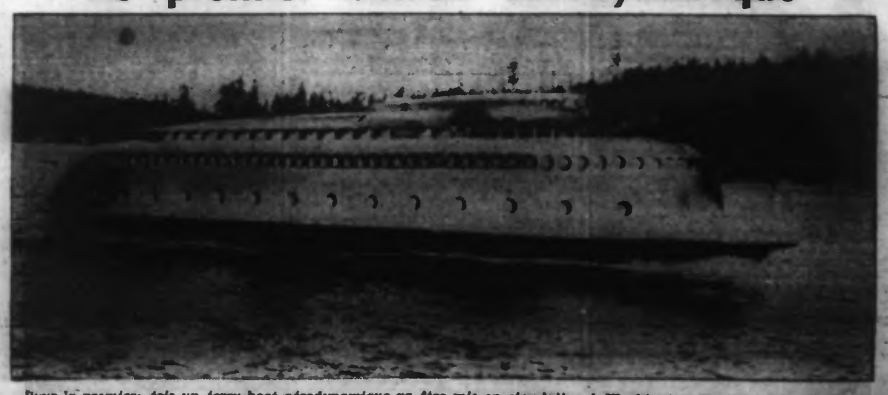

Pour la première fois un ferry-boat aérodynamique va être mis en circulation à Washington. Il pourra transporter 2.000 passagers et 110 automobiles à une vitesse de 18 nœuds.